

Récits de violence au sein des commissions d'historiens

Introduction

« Après chaque guerre
quelqu'un doit faire le ménage.
L'ordre quel qu'il soit
ne se fera pas tout seul »¹.

Ainsi commence le poème « La fin et le commencement » de Wisława Szymborska. Les commissions d'historiens sont chargées de « faire le ménage » dans l'histoire et la mémoire, souvent des années, voire des décennies, après les conflits. Elles mettent de l'ordre dans les faits, les chiffres, les interprétations. En leur sein émergent des récits des violences passées, perpétrées ou subies, entre anciens ennemis.

La mémoire, « présent du passé »², est sélective. Elle est fonction du contexte présent et des conditions sociales. La littérature s'est fortement développée sur les enjeux de mémoire depuis les travaux de Maurice Halbwachs sur la mémoire collective³. Elle resurgit dans les années 1970 dans les milieux scientifiques, qui discutent du travail de l'historien. Les débats sur le « passé qui ne passe pas »⁴ se multiplient dans les années 1980 et 1990. Le poids de ce passé est lourd, ses traces et évocations omniprésentes. Ce passé est aussi « choisi », sélectionné, en fonction des besoins d'un groupe ou d'un acteur étatique⁵. Il est mis en avant par des acteurs⁶, militants⁷ ou entrepreneurs de mémoire⁸, pour

¹ Wisława Szymborska, « La fin et le commencement », *Dans le fleuve d'Héraclite*, traduction de Christophe Jezewski, Beuvry, Maison de la Poésie Nord/Pas de Calais, 1995.

² Saint Augustin, *Les confessions*, Paris, Garnier-Flammarion, 1964, p.269.

³ Maurice Halbwachs, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel, 1994 (1925) ; Maurice Halbwachs, *La mémoire collective*, Paris, Albin Michel, 1997 (1950).

⁴ Ernst Nolte, « Die Vergangenheit, die nicht vergehen will », [« Le passé qui ne veut pas passer »], *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 6 juin 1986; Eric Conan, Henry Rousso, *Vichy, un passé qui ne passe pas*, Paris, Fayard, coll. « Pour une histoire du XXe siècle », 1994.

⁵ Sur la distinction fondamentale entre « poids » et « choix » du passé, voir : Marie-Claire Lavabre, *Le Fil rouge. Sociologie de la mémoire communiste*, Paris, Presses de la Fondation nationale de sciences politiques, 1994, pp.100-101.

⁶ Marie-Claire Lavabre, Danielle Tartakowsky, « Acteurs nationaux du politique. Introduction », in : Claire Andrieu, Marie-Claire Lavabre, Danielle Tartakowsky (eds), *Politiques du passé. Usages politiques du passé dans la France contemporaine*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, coll. « le temps de l'histoire », 2006, pp.185-195 (p.191).

⁷ Cf. Pierre Muller, « Comment les idées deviennent-elles politiques ? La naissance d'une nouvelle idéologie paysanne en France, 1945-1965 », *Revue française de science politique*, vol.32, n° 1, 1982, pp.90-108.

⁸ Elizabeth Jelin, *Los trabajos de la memoria*, [Les travaux de mémoire], Madrid, Siglo XXI de España Editores S.A, 2002, pp.48-49 ; Emmanuel Droit, « Le Goulag contre la Shoah », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2007/2 n°94, pp.101-120.

mener leur action. Les usages de la mémoire sont nombreux, tant au niveau national qu'international⁹. De véritables « politiques publiques » de la mémoire sont mises en place¹⁰, comme en atteste la multiplication des commémorations et des lois mémorielles. Au-delà de ces usages, « abus »¹¹ et « mésusages »¹² de la mémoire semblent se propager. Les « actions historicisantes »¹³ et les « politiques historiques »¹⁴ se multiplient, en particulier en Europe centrale et orientale. Les commissions d'historiens constituent l'un des exemples de politique historique. C'est en interrogeant leur objectif de réconciliation, qui peut apparaître comme un arrière-fond ou un horizon d'attente selon les locuteurs¹⁵, qu'il s'agit d'observer les commissions bilatérales mises en place en Pologne. Face aux événements difficiles qui se sont succédés sur son territoire, les historiens sont considérés comme experts¹⁶. Leur mission est d'établir les faits historiques et d'ouvrir un dialogue.

Se pose alors la question de savoir quels récits des violences émergent ou sont au contraire bridés au sein de ces commissions. Comment sont-ils discutés en interne, puis présentés à l'extérieur ? Nous formons l'hypothèse que les commissions étudiées visent l'horizon d'attente suivant : dans la lignée d'une « éthique reconstructive »¹⁷, il s'agit de favoriser des « lectures plurielles » qui soient susceptibles de « raconter autrement » l'histoire partagée¹⁸. Le but est de faire émerger des récits non plus incompatibles mais divergents, c'est-à-dire comme le souligne Paul Ricœur de raconter le passé aussi du point de vue l'autre¹⁹. Pour d'autres, les commissions forment « the best potential for reconciliation », parce qu'elles impliquent des adversaires directement²⁰. Elles ne réussissent, selon Alexander Karn, que lorsque les « groupes divisés par le passé sont convaincus par la négociation »²¹.

⁹ Cf. Valérie Rosoux, *Les usages de la mémoire dans les relations internationales*, Bruxelles, Bruylant, 2001.

¹⁰ Sarah Gensburger, *Les Justes de France. Politiques publiques de la mémoire*, Paris, Presses de Sciences Po, 2010.

¹¹ Tzvetan Todorov, *Les abus de la mémoire*, Paris, Arléa, 2004 (1995).

¹² Marie-Claire Lavabre, « Usages et mésusages de la notion de mémoire », *Critique internationale*, vol.7, 2000, pp.48-57.

¹³ Georges Mink, Pascal Bonnard, (eds), *Le Passé au présent. Gisements mémoriels et actions historicisantes en Europe centrale et orientale*, Paris, Michel Houdiard Editeur, 2010.

¹⁴ Cf. Joanna Kalicka et Piotr Witek, « *Polityka historyczna* », [« Politique historique »], in : Magdalena Saryusz-Wolska, Robert Traba (eds), *Modi memorandi. Leksykon kultury pamięci [Modi memorandi. Lexique de la culture de la mémoire]*, Varsovie, Wydawnictwo Naukowe Scholar, 2014, pp.378-387.

¹⁵ Cf. *Infra*.

¹⁶ Voir le dossier de *Sociétés contemporaines* sur « les historiens dans l'espace public » coordonné par Dominique Damamme et Marie-Claire Lavabre : Dominique Damamme, Marie-Claire Lavabre (eds), « Les Historiens dans l'espace public », *Sociétés contemporaines* n°39, 2000, pp.5-134.

¹⁷ Jean-Marc Ferry, *L'éthique reconstructive*, Paris, Cerf, 1996.

¹⁸ Paul Ricœur, « Quel éthos nouveau pour l'Europe ? », in : Peter Koslowski (ed.), *Imaginer l'Europe. Le marché intérieur européen, tâche culturelle et économique*, Paris, Cerf, 1992, p.111.

¹⁹ Paul Ricœur, « Quel éthos nouveau pour l'Europe ? », in : Peter Koslowski (ed.), *Imaginer l'Europe. Le marché intérieur européen, tâche culturelle et économique*, Paris, Cerf, 1992, p.111.

²⁰ Alexander M. Karn, « Depolarizing the past: the role of historical commissions in conflict mediation and reconciliation », *Journal of International Affairs*, Fall/Winter 2006, vol. 60, n° 1, pp.31-50 (p.37).

²¹ *Ibid.*, p.37.

Elles s'appuient de plus sur la supposée « fraternité des historiens »²², unis dans leur mission de dialogue.

Deux cas d'étude sont ici privilégiés : la commission polono-allemande portant sur les manuels scolaires, établie en 1972 et le groupe polono-russe sur les questions difficiles, créé en 2002 et réactivé en 2008. Le passé douloureux²³ entre ces pays est à la fois très ancien et tout à fait récent. Cet article repose sur un travail de terrain mené dans le cadre d'un doctorat portant sur les commissions d'historiens dans les processus de rapprochement en Pologne. Il s'appuie sur un corpus de cinquante-quatre entretiens, menés pour la plupart en polonais et retranscrits, des archives en Pologne et en Allemagne, ainsi que diverses sources complémentaires telles que des observations participantes et des discours officiels.

Les commissions constituent un lieu d'échanges (I). Elles ont pour objectif l'apaisement des relations bilatérales et le rapprochement (II). Les commissions mettent en place différentes stratégies de présentation de l'histoire commune.

I. Les commissions d'historiens comme lieux d'échanges

Les commissions d'historiens forment des lieux d'échanges entre deux pays, voisins ou non, au passé souvent mouvementé. Elles permettent d'écouter l'autre, sa vision du monde, ses griefs. Elles mettent en perspective les différents points de vue présentés par les historiens impliqués. Elles sont un lieu d'exposition des récits nationaux. En effet, lors des conférences et séances bilatérales, un historien de chaque pays intervient sur un sujet précis et expose son interprétation de certains faits historiques. Dans le cadre des commissions portant sur les manuels scolaires, un expert de chaque côté analyse de plus les manuels du pays partenaire afin d'en faire ressortir les erreurs, les mythes ou les oppositions entre les deux pays. Au sein de la commission polono-allemande, des échanges de manuels ont cours dès les débuts des travaux de la commission. Ils commencent même dans les années 1950, soit près de deux décennies avant la création de la commission. L'un des chercheurs de l'Institut de l'Ouest de Poznań, très impliqué dans les discussions bilatérales, est d'ailleurs envoyé avant chaque session à l'Institut de recherche internationale sur les manuels scolaires basé à Brunswick en Allemagne afin de consulter tous les manuels allemands.

Les commissions d'historiens sont aussi des lieux d'échanges scientifiques. Elles organisent de nombreuses conférences sur des sujets liés à l'histoire des pays concernés. Souvent, celles-ci portent sur les sujets les plus délicats, aux interprétations les plus divergentes. La commission polono-

²² Marina Cattaruzza, Sacha Zala, « Negotiated history ? Bilateral historical commissions in twentieth-century Europe », in : Harriet Jones, Kjell Östberg, Nico Randeraad (eds), *Contemporary history on trial. Europe since 1989 and the role of the expert historian*, Manchester, Manchester University Press, 2007, pp.123-143 (p.139).

²³ Georges Mink, Laure Neumayer (eds), *L'Europe et ses passés douloureux*, Paris, La Découverte, coll. « Recherches », 2007.

allemande organise ainsi des conférences sur les régions frontalières, sur les chevaliers teutoniques, sur les expulsions. Sous l'impulsion du groupe polono-russe sur les questions difficiles se tient une grande conférence sur la « crise de 1939 » au Château royal de Varsovie en 2009. De nombreuses publications scientifiques suivent ces conférences. Ces commissions sont à l'initiative de nouvelles recherches, de nouveaux projets de collaboration entre historiens.

Les commissions agissent aussi au niveau diplomatique. Elles sont un instrument de politique étrangère²⁴ premièrement au niveau macro, alors que les présidents et ministres les citent souvent comme éléments majeurs du rapprochement, voire de la réconciliation, entre deux anciens pays ennemis. Les plus hautes autorités rencontrent à plusieurs reprises chacune des commissions étudiées. La commission polono-allemande constitue longtemps l'une des seules plateformes de dialogue entre la Pologne communiste et l'Allemagne de l'Ouest, voire entre les deux blocs durant la guerre froide. Les commissions d'historiens interviennent deuxièmement au niveau mezzo, notamment à propos de l'éducation. Qu'elles négocient sur les manuels scolaires ou qu'elles organisent des échanges de jeunes, leur implication bilatérale est indéniable. Elles jouent troisièmement un rôle au niveau micro de la politique étrangère. Le centre polono-russe de dialogue et de compréhension mutuelle, établi à l'initiative du groupe polono-russe sur les questions difficiles, permet ainsi la mise en place d'une zone de petits déplacements transfrontaliers autour de la région de Kaliningrad et de Gdańsk.

Les commissions d'historiens constituent donc un lieu d'échange et d'écoute. Les débats portent sur les différentes visions d'un même événement, mais ils concernent aussi la coopération scientifique et les actions diplomatiques. Leur objectif est le rapprochement bilatéral.

II. Les commissions d'historiens et l'apaisement des relations bilatérales

Les commissions d'historiens sont mises en place dans un objectif de rapprochement, voire de réconciliation. Les premiers membres de la commission polono-allemande soulignent tous ce but, à la fois lors de nos entretiens et dans leurs contributions scientifiques²⁵ et médiatiques. Malgré l'effet générationnel et la banalisation du terme, conduisant au rejet de celui-ci par certains membres plus jeunes²⁶, la réconciliation est toujours présente autour de cette commission. L'emploi du terme de

²⁴ Cf. Emmanuelle Hébert, « Historical Commissions as a Foreign Policy Tool », in Adam Jarosz (ed), *Models of European Civil Societies. Transnational Perspectives on Forming of Modern Societies in Central Europe*, Newcastle upon Tyne, Cambridge Scholars Publishing, (à paraître, juin 2018).

²⁵ Cf. Antoni Czubiński, « Pojednanie polsko-niemieckie. Czy w stosunkach polsko-niemieckich istnieje potrzeba pojednania? », [« La réconciliation polono-allemande. Est-ce que dans les relations polono-allemandes la réconciliation est nécessaire? »], *Przegląd Zachodni*, 1991, n°4, pp.125-128 (p.125).

²⁶ Cf. Klaus Bachmann, « Die Versöhnung muß von Polen ausgehen », [« La réconciliation doit partir de Pologne »], *Die Tageszeitung*, 5 août 1994. Le texte est disponible dans l'ouvrage sur le kitsch de la réconciliation et la culture de la mémoire : Klaus Bachmann, « Die Versöhnung muß von Polen ausgehen », in : Hans-Henning Hahn, Heidi Hein-Kircher et Anna Kochanowska-Nieborak (eds), *Erinnerungskultur und Versöhnungskitsch*, [La culture de la mémoire et le kitsch de la réconciliation], Marbourg, Verlag Herder-Institut, 2008, pp.17-20. Voir aussi Klaus Bachmann, « Niemieccy rewanżyści i polski antysemityzm, czyli kicz pojednania. Marnowane szanse dialogu », [« Les revanchards allemands et l'antisémitisme polonais, c'est-à-dire le kitsch de la réconciliation. Les chances gâchées du dialogue »], *Rzeczpospolita*, 22 novembre 1994. Cet aspect « kitsch » de la réconciliation est

réconciliation est plus rare à propos du groupe polono-russe, mais apparaît toutefois dans certains entretiens. L'objectif de rapprochement est en tout cas clair dans chacune de ces commissions.

La méthode consiste à discuter de récits souvent opposés, afin de les rendre non pas identiques mais compatibles. Il s'agit de mettre en avant des éléments discursifs « partageables »²⁷, de donner l'occasion aux historiens d'exposer leurs points de vue les uns aux autres, de les confronter et de les relativiser dans un « effort [commun] de lecture plurielle »²⁸. En bref, de « raconter autrement »²⁹, c'est-à-dire de reconnaître l'autre.

À l'issue des travaux des commissions, certains sujets se retrouvent apaisés. Il en va ainsi de la question des frontières polono-allemandes. Longtemps au cœur des oppositions polono-allemandes durant la guerre froide, elles ont été discutées de manière intensive au sein de la commission polono-allemande. Toutefois, depuis la Réunification, plus personne ne remet en cause la validité des frontières le long de la ligne Oder-Neisse, telles qu'établies après la Seconde Guerre mondiale.

D'autres questions au contraire restent explosives. Les débats polono-russes à propos des massacres de Katyń semblent apaisés. Ainsi, selon plusieurs témoins, la question ne revient plus dans les relations diplomatiques polono-russes³⁰. Toutefois, la qualification juridique de ce massacre soulève de vives émotions. Lorsque l'un des membres polonais présente la position de son pays, à savoir que ces massacres constituent un génocide, les réactions russes sont immédiates³¹. Notons également les nombreuses controverses politiques autour de l'accident d'avion présidentiel à Smolensk, alors que le président polonais Lech Kaczyński se rendait à une commémoration de Katyń. Les théories du complot sont populaires, tandis que d'aucuns vont jusqu'à désigner l'accident de Smolensk comme un « Katyń 2 »³². Le sort des prisonniers soviétiques en Pologne durant la guerre de 1919-1921 fait aussi l'objet d'âpres débats. Les Polonais soutiennent que ces prisonniers sont morts des conditions misérables en Pologne, où les denrées alimentaires se faisaient rares et où les épidémies se répandaient à cette période. Pour le côté russe, l'intention est évidente. Le sujet ressurgit régulièrement et, malgré les discussions au sein du groupe et un premier accord sur le nombre de soldats concernés, le chiffre subit quelques inflations depuis la publication polono-russe de 2010³³. La question des expulsions des Allemands de Pologne à l'issue de la Seconde Guerre mondiale ne pose

repris par plusieurs membres, dont certains nous expliquent qu'« [ils] ne sa[vent] pas ce qu'est la réconciliation » ou qu'« [ils] ne croi[ent] pas à la réconciliation » (entretiens menés en Pologne, 2015-2016).

²⁷ L'expression vient de l'historienne Luisa Passerini et fut reprise par : Etienne François, Thomas Serrier, « À la recherche de mémoires européennes », conférence au Musée historique de Francfort, 24 avril 2013. Cf. Thomas Serrier, « À la recherche des lieux de mémoire européens », *Revue de l'IFHA* [En ligne], vol.5, 2013, mis en ligne le 17 février 2014 : <http://journals.openedition.org/ifha/7380> (consulté le 22 février 2018).

²⁸ Paul Ricoeur, « Quel éthos nouveau pour l'Europe ? », in : Peter Koslowski (ed.), *Imaginer l'Europe. Le marché intérieur européen, tâche culturelle et économique*, Paris, Cerf, 1992, p.111.

²⁹ *Ibid.*, p.111.

³⁰ Cf. Entretien mené le 16 novembre 2016 à Moscou.

³¹ Entretien mené le 7 janvier 2016 à Varsovie.

³² Au sein du Musée de l'Insurrection de Varsovie, la dernière salle concerne Katyń. En 2010, des flyers à propos d'un « second Katyń » étaient disposés dans cette salle.

³³ Adam D. Rotfeld, Anatolij W. Torkunow, (eds), *Białe plamy. Czarne plamy. Sprawy trudne w relacjach Polsko-Rosyjskich (1918-2008)*, [Tâches blanches. Tâches noires. Questions difficiles dans les relations polono-russes (1918-2008)], Polski Instytut Spraw Międzynarodowych, Varsovie, 2010<

plus de problème à la commission polono-allemande. Dans les années 1970, elle a pourtant bloqué les débats et le dialogue a failli être totalement arrêté à cette période. La dénomination de ces événements était fondamentale : expulsions pour les uns, migrations forcées ou fuite pour les autres, la place des souffrances et des victimes véritables de la guerre était sous-jacente. Les membres de la commission ne voient aujourd'hui plus d'oppositions dans leurs appréhensions de ces événements. Toutefois, le projet de centre pour les expulsés à Berlin et les activités d'Erika Steinbach montrent que la question cristallise toujours de vives tensions.

Entre l'apaisement et l'explosion, certaines questions restent flottantes. Elles ne posent pas de grandes difficultés pour les victimes ou les familles des victimes. Il s'agit souvent d'événements plus lointains, plus anciens. Toutefois, ils continuent de provoquer des émotions vives. Le rôle des Chevaliers teutoniques au Moyen-Âge est ainsi débattu au sein de la commission polono-allemande dès les années 1970. Le projet de manuel commun d'histoire lancé en 2008 montre que les interprétations divergent toujours profondément. Pour les Allemands, ces Chevaliers apportent l'ordre et la civilisation. Pour les Polonais, il est souvent question de colonisation. Les termes employés sont très importants. Le mot *Besiedlung* en allemand est assez neutre et est lié à une politique de peuplement, tandis que le mot polonais *Osadnictwo* est connoté négativement, proche de la colonisation (cf. *Osadnik*, le colon).

L'objectif des commissions d'historiens est donc le rapprochement, si ce n'est la réconciliation. Afin de favoriser un apaisement, différentes stratégies de présentation d'une histoire commune peuvent être mises en avant.

III. Les stratégies de présentation d'une histoire commune

Les commissions d'historiens débattent de l'histoire. Certaines s'arrêtent à la mise en perspective des divergences, quand d'autres cherchent à rédiger une histoire commune. Le groupe polono-russe produit un travail remarquable de réflexion et de présentation des deux récits nationaux. Dans l'ouvrage cité, pour chaque chapitre un auteur polonais et un auteur russe écrit un article chacun de son côté. La commission polono-allemande, tout comme l'expérience franco-allemande quelques années auparavant, vise au contraire à la convergence de ces récits nationaux. Les membres de la commission, en accord avec les politiques, décident de mettre en place un projet de manuel commun d'histoire en 2008, privilégiant donc la présentation d'un récit unique. Dans ce manuel, cinq stratégies de présentation de l'histoire peuvent être mises en avant.

1. La domination d'un point de vue

Dans le cadre du manuel d'histoire polono-allemand, l'histoire présentée est parfois le fruit de la domination de l'un des points de vue sur l'autre. La perspective allemande prime clairement sur les

questions de compétences : les Allemands sont habitués à l'évaluation des compétences et aux tests à la fin de chaque chapitre, ce qui est nettement moins le cas des Polonais. Le point de vue allemand dominant de l'exploitant a été souligné tout au long du processus — et même depuis le début de l'existence de la commission polono-allemande. L'image allemande du Polonais comme paysan dépourvu, face à la civilisation et à la technique allemande apportée tant par les juridictions germaniques que par les chevaliers teutoniques perdure aujourd'hui encore. Les critiques portent ici tant sur la vision générale que sur les formulations de détail : les experts discutent de la pertinence par exemple de l'image stéréotypée d'un paysan polonais ou à propos de la densité de peuplement des terres d'Europe centrale aménagées par les Européens de l'Ouest au XIIe siècle³⁴. La présentation minimale des Partitions de la Pologne à la fin du XVIIIe siècle, dans le tome 3 du manuel, fait l'objet de débats³⁵. En effet, la connaissance de ces Partitions et de la vie quotidienne des Polonais sous dominations étrangères à cette époque est essentielle à la compréhension des mouvements libéraux et nationalistes en Pologne. L'omission de ces éléments dans la version initiale du manuel montre une domination claire du côté allemand dans la rédaction de ce chapitre. On peut se demander si la présence de nombreux éléments sur l'Islam et les civilisations du Proche-Orient vient d'une insistance allemande au vu de la différence de développement dans les manuels d'histoire polonais plus classiques, mais les explications variées dans le supplément national polonais tendent à infirmer une telle supposition.

Le point de vue polonais prime lui aussi dans certaines parties, en particulier lorsqu'il s'agit de l'histoire nationale polonaise ou de l'Europe centrale, qui est souvent peu explicitée dans les manuels allemands ou d'Europe de l'Ouest en général³⁶. Les commentaires précis sur la dynastie des Piast³⁷ puis celle des Jagellon³⁸, qui appartiennent aux sous-chapitres les plus longs du manuel — sur trois doubles-pages — illustrent la place polonaise dans la présentation de l'histoire. Le côté polonais prévaut encore dans les discussions à propos de la Bataille des Thermopyles (« *Bitwa pod Termopilami* » en polonais, « *Schlacht bei den Thermopylen* » en allemand) : l'événement est absent des manuels allemands et n'était au départ pas évoqué par l'auteur-initiateur allemand. Cette lacune est incompréhensible pour les Polonais : c'est une grande défaite héroïque — la première rapportée ? — à laquelle les Polonais se réfèrent à toute époque³⁹. Un encadré « point de vue »⁴⁰ est alors ajouté sur la bataille⁴¹.

³⁴ Documents de travail. A propos du tome 1, aux pages 228 et 229.

³⁵ Documents de travail.

³⁶ Cette asymétrie dans la proportion de l'histoire de chacun des pays dans l'enseignement nous a été rapportée tout au long de notre terrain et se retrouve explicitée à plusieurs reprises dans les protocoles de la présidence de la commission polono-allemande.

³⁷ *Europa, nasza historia. Tom I. Historia w źródłach, obrazach i odwołaniach do współczesności*, [Europe, notre histoire. Tome 1. L'histoire dans les sources, les images et les révolutions de la contemporanéité], Varsovie, Wydawnictwa szkolne i pedagogiczne, 2016, pp.154-159. Le raccourci en notes de bas de page : *Europa I, op.cit.* concerne le manuel. Le supplément est soit indiqué avec son titre entier, soit abrégé de la sorte : *Europa I, suppl., op.cit.*

³⁸ *Europa I, op.cit.*, pp.208-213.

³⁹ Entretien avec un membre de la rédaction, 8 juin 2017, Francfort (Oder).

⁴⁰ Cf. *Infra*.

⁴¹ *Europa I, op.cit.*, p.83.

Parfois, l'histoire présentée semble issue de la perspective dominante de l'un des pays. Plus souvent, et c'est la deuxième solution, elle fait l'objet d'un compromis entre les deux pays.

2. Le compromis

L'histoire présentée dans le manuel est aussi le résultat d'un compromis entre les deux pays. Deux possibilités s'offrent alors aux éditeurs. *Primo*, les auteurs peuvent décider de réduire au minimum, au plus petit dénominateur commun, les interprétations de faits historiques. Par exemple, la Bataille des Thermopyles évoquée plus haut apparaît certes dans le manuel, mais seulement dans le cadre d'un « point de vue » sous forme d'images et accompagné d'une courte légende : « Le sacrifice des Spartes dans la bataille des Thermopyles est connu comme l'un des actes les plus héroïques de l'histoire. Cet événement est souvent rappelé. En 2006, ce thème a été choisi par le dessinateur Frank Miller dans la bande-dessinée *300* »⁴². De même, la Bataille de Grunwald ne fait l'objet que d'un encadré mémoriel⁴³ dans le manuel, à propos des reconstructions de la bataille⁴⁴. La position de l'éditeur polonais est ici privilégiée : tout ce qui n'apparaît pas dans le manuel commun peut être développé dans le supplément national. Dans le supplément polonais, la Bataille des Thermopyles⁴⁵ et la Bataille de Grunwald⁴⁶ font ainsi chacune l'objet d'un encadré mémoriel additionnel.

Deuxio, le compromis peut signifier au contraire de longues pages sur un même sujet sensible. Les parties sur la religion, notamment chrétienne, sont généralement longues, de même que celles portant sur le rôle supposé civilisationnel des Allemands. Le sous-chapitre « Prie ! Défends ! Travaille ! — chacun a sa place dans la société »⁴⁷, qui se termine par deux pages entières de sources variées en est une illustration saisissante. Le sous-chapitre sur les « conquêtes au nom de la croix » est encore plus étendu⁴⁸. Il y est question des Croisés et des chevaliers allemands, qui s'installent près de la Baltique. Les chevaliers teutoniques ne constituent ici qu'un exemple parmi d'autres. Le « développement des installations rurales et urbaines en Europe centrale et orientale »⁴⁹ correspond au sous-chapitre le plus long de tous. Il porte entre autres sur le rôle des Allemands dans le développement économique, technique et juridictionnel des villes et villages polonais.

D'autres exemples nous ont été rapportés concernant les tomes suivants, comme la grande difficulté de s'accorder sur la personne de Napoléon⁵⁰. Héros pour les uns, ennemi pour les autres, il est évident que les perspectives divergent sur l'empereur français. Nous n'avons pu toutefois analyser

⁴² *Europa I*, op. cit., p.83.

⁴³ Cf. *Infra*.

⁴⁴ *Europa I*, op. cit., p.211.

⁴⁵ *Europa I*, suppl., op. cit., p.16.

⁴⁶ *Europa I*, suppl., op. cit., p.71.

⁴⁷ *Europa I*, op. cit., pp.164-169.

⁴⁸ *Europa I*, op. cit., pp.184-190.

⁴⁹ *Europa I*, op. cit., pp.228-235.

⁵⁰ Protocole de la séance de la présidence de la commission polono-allemande à Halle le 20 mai 2016.

cet exemple en détail car au moment de l'écriture de cet article, nous n'avons pas encore le second tome en notre possession⁵¹.

Les stratégies de présentation de l'histoire peuvent impliquer un point de vue dominant, un compromis entre les deux pays, mais aussi l'évitement d'un sujet particulier.

3. L'évitement

L'évitement constitue une troisième possibilité de gestion du passé dans le cadre du manuel : si un sujet dérange, les auteurs ne l'évoquent pas. Ce n'est pas la stratégie première dans ce projet. On peut toutefois souligner la conception d'un supplément national polonais, dans lequel sont davantage narrés les périodes ou événements bilatéraux conflictuels. L'évocation liminaire de ces faits historiques dans le manuel, accompagnés d'une plus longue description dans le supplément sont certes le reflet d'un compromis, mais relèvent aussi de la stratégie de l'évitement, puisque la majeure partie de l'explication apparaît dans le supplément. Les chevaliers teutoniques font ainsi l'objet de plusieurs pages dans ce volume complémentaire⁵². De même, s'il faut souligner l'effort d'intégrer un maximum de faits historiques polonais au manuel commun malgré l'absence de ces événements dans les programmes allemands, beaucoup d'éléments nationaux polonais, en particulier les détails sur les rois et dynasties ainsi que les régimes politiques, sont pourtant expliqués dans le supplément⁵³. L'architecture⁵⁴ fait partie intégrante du programme d'histoire en Pologne, de même que l'analyse des symboles chrétiens⁵⁵. Ces éléments se retrouvent dans le manuel, mais également dans une version complémentaire plus détaillée dans le supplément national, avec des exemples d'églises et de tableaux religieux polonais⁵⁶.

L'évitement comme troisième stratégie de présentation de l'histoire est plus limité dans le manuel. Une quatrième manière de gérer le passé consiste à superposer les points de vue.

4. La superposition

La superposition forme un quatrième résultat possible de la négociation sur l'histoire. L'histoire est exposée comme une mosaïque de petits récits, reprenant les différentes expressions du passé (commun). Cette mise en perspective peut être la conséquence de deux processus. Soit les auteurs

⁵¹ NB : le second volume est publié en novembre 2017. A l'heure de boucler ce manuscrit, le secrétaire scientifique sollicité n'a pas encore pu nous en envoyer un exemplaire.

⁵² Voir *Europa I*, op. cit., p.61 et pp.70-73.

⁵³ Voir par exemple *Europa I*, suppl., op.cit., pp.44-52 et pp.64-80.

⁵⁴ *Europa I*, op. cit., p.247.

⁵⁵ *Europa I*, op. cit., p.127.

⁵⁶ *Europa I*, suppl., op. cit., pp.82-85.

n'ont pas réussi à se mettre d'accord et les deux points de vue sont accolés. Le rôle de l'Acte de Gniezno en l'an 1000 est par exemple discuté par les Polonais et les Allemands, à savoir s'il représente un couronnement du roi polonais Boleslas le Vaillant⁵⁷. De même, l'installation-colonisation des Allemands et la mise en place des juridictions allemandes dans les villes et villages polonais sont débattues par des historiens des deux pays⁵⁸. Quel accueil est-il réservé aux colons ? Quels privilèges leur sont-ils accordés ? Quelle place est-elle laissée aux populations locales ? Telles sont les questions que se posent les historiens⁵⁹. Soit la pertinence des deux points de vue semble intéressante aux auteurs, qui décident de présenter les deux côtés. C'est ainsi que les auteurs décident d'utiliser l'« Atelier de l'historien »⁶⁰ consacré à l'apprentissage de la comparaison de sources écrites afin de montrer les Croisades de la perspective des Croisés et des populations arabes sur place⁶¹. Les différends concernent notamment la responsabilité des massacres perpétrés. D'autres sources tierces sont utilisées, qu'elles soient françaises⁶², égyptiennes⁶³ ou grecques et latines⁶⁴, renforçant ainsi le caractère multicolore et nuancé de la mosaïque des récits.

La superposition apparaît utile pour pallier les désaccords entre auteurs ou afin de montrer l'importance des perceptions dans l'histoire et la mémoire : un même fait peut être interprété totalement différemment selon le point de vue où l'on se place. Une dernière méthode de négociation consiste à ajouter un nouvel élément dans la balance.

5. Le recadrage de la négociation

Lorsque les points de vue divergent, une cinquième solution est possible pour les auteurs : ajouter un élément qui n'était pas prévu au départ. Ce recadrage permet de sortir du duel entre histoires et de dépasser les crispations sur l'Histoire. C'est une stratégie classique de négociation. Il n'est pas question d'un marchandage (*bargaining*) à somme nulle, mais d'une coopération entre partenaires⁶⁵. Ces stratégies sont souvent évoquées à propos de l'Union européenne. Les négociations européennes

⁵⁷ *Europa I, op. cit.*, p.159. Cf. *Infra*.

⁵⁸ Le terme allemand « Landesausbau » est assez neutre et pourrait être traduit par « aménagement de la campagne ». Le mot polonais « osadnictwo » est plus ambigu. Il peut signifier la mise en place du droit allemand dans les villes et villages polonais (« osadnictwo na prawie niemieckim ») au Moyen-Âge, mais contient aussi une connotation plus négative de colonisation (cf. « osadnik », le colon).

⁵⁹ *Europa I, op. cit.*, p.235.

⁶⁰ Cf. *Infra*.

⁶¹ *Europa I, op. cit.*, p.191.

⁶² *Europa I, op. cit.*, p.205.

⁶³ *Europa I, op. cit.*, pp.47 ; 59.

⁶⁴ *Europa I, op.cit.*, en particulier Hérodote : pp.44; 56; 69; 83 ; Homère (*L'Illiade*) : p.71 ; Plutarque : pp.76 ; 79 ; 85 ; Jules César : p.97; Tacite : p.99.

⁶⁵ Voir Valérie Rosoux, « La négociation internationale », in : Thierry Balzacq, Frédéric Ramel (eds.), *Traité des relations internationales*, Paris, Presses de Sciences Po, 2013, pp.795-822. V. Rosoux évoque la réflexion de I. Zartman : Ian William Zartman, « La politique étrangère et le règlement des conflits », in : Frédéric Charillon (ed.), *Politique étrangère. Nouveaux regards*, Paris, Presses de Sciences Po, 2002, pp.275-299 (p.287).

font quelquefois l'objet de marchandages entre Etats membres — où chacun exprime ses desiderata en échange des concessions qu'il est prêt à faire, souvent en cherchant à maximiser ses propres intérêts⁶⁶. Mais les discussions européennes sont surtout l'exemple même d'une coopération régulière, voire permanente, entre partenaires de confiance⁶⁷. Les négociations de « packages » ou « paquets », parfois colossaux, sont habituelles au niveau de l'Union européenne, où les liaisons (*linkages*) entre différents objets sont nombreuses⁶⁸.

Dans le manuel commun, la négociation créative se manifeste par les longs développements sur les apports — discutés — de la civilisation allemande. Ceux-ci sont ainsi compensés par les influences réciproques, notamment linguistiques, présentées dans un alinéa, complété par un encadré mémoriel⁶⁹ : la Pologne a elle aussi pesé sur la culture allemande. Le paragraphe à propos de la Silésie comme « l'une des régions qui divisent et unissent »⁷⁰ semble relever de la même stratégie. Plutôt que d'ajouter à la disparité des points de vue, les auteurs choisissent de rédiger un seul texte, qui insiste en particulier sur l'union à laquelle inciterait cette région — de même que la Poméranie. Les contacts culturels entre communautés allemandes et polonaises sont nombreux au Moyen-Âge, tandis que les territoires sont tantôt gouvernés par le prince polonais, tantôt régis par les Allemands. Les experts avaient recommandé d'illustrer les échanges multiculturels par la ville de Lviv — *Lwów* en polonais — aujourd'hui en Ukraine, mais les auteurs se sont émancipés de cette proposition afin de dénouer un point de tension entre les deux pays : la Silésie. Dans les tomes suivants, le groupe de rédaction prévoit là encore des éléments supplémentaires, par exemple à propos de l'historien et homme politique Joachim Lelewel. Dissident sous l'Empire russe après les trois Partitions de la Pologne à la fin du XVIIIe siècle, l'homme est très connu en Pologne et figure au programme scolaire. Cependant, nul ne fait mention de ses origines prussiennes. L'équipe du projet de manuel commun décide donc d'illustrer les contacts entremêlés et la question de la nationalité et de l'identité, par le cas de Joachim Lelewel. Celui-ci se sentait profondément polonais, mais avait un grand-père prussien : Heinrich Lölhöffel von Löwensprung, conseiller du roi de Pologne⁷¹.

L'histoire peut donc être présentée de différentes manières : le manuel peut être le reflet de la position dominante de l'un des côtés, le résultat d'un compromis, le miroir des différences de perception. Il peut aussi souligner les stratégies d'évitement ou de contournement par l'ajout d'un nouvel élément. Les cas repris prouvent, s'il en était besoin, que les conflits ou malentendus historiques peuvent, certes, porter sur le XXe siècle, mais aussi sur des périodes bien plus anciennes, comme le Moyen-Âge voire sur la période antique : la Bataille des Thermopyles en est un exemple

⁶⁶ Ole Elgström et Christer Jönsson, « Negotiation in the European Union: bargaining or problem-solving ? », *Journal of European Public Policy*, 2000, 7:5, pp. 684-704. Voir en particulier les pages 686 et 687.

⁶⁷ *Ibid.*, pp.687-689.

⁶⁸ Cf. Mark A. Pollack, « Creeping Competence: The Expanding Agenda of the European Community », *Journal of Public Policy*, 1994, vol. 14, n°2, pp.95-145. Voir par exemple la négociation du paquet « Energie-climat » : Emmanuel Viret, « Innovations processuelles et rapidité de décision dans les négociations européennes : l'exemple du paquet énergie-climat », *Négociations*, 2011/1 (n°15), pp.89-101.

⁶⁹ *Europa I, op. cit.*, p.232.

⁷⁰ *Europa I, op. cit.*, p.234.

⁷¹ Entretien avec un membre de la rédaction, 10 mars 2017, Brunswick.

frappant. Le manuel commun, fruit de négociations intenses entre les historiens, est aussi l'occasion pour les auteurs d'innover en matière pédagogique.

Conclusion

Pour conclure, les commissions d'historiens sont un lieu d'échanges, de dialogue. Des coopérations scientifiques sont mises en place, tandis que les historiens s'accordent sur certains faits. L'enjeu de politique étrangère est évidemment présent. Les commissions ont pour objectif le rapprochement, voire la réconciliation. Le manuel commun polono-allemand met en avant les différentes stratégies possibles de présentation de l'histoire commune. Malgré les innovations pédagogiques qu'il apporte, son destin est pourtant chancelant.